



Doc. 14341
27 juin 2017

Répercussions sur les droits de l'homme de la réponse européenne aux migrations de transit en Méditerranée

Amendement¹ n° 15

Sous-amendement n° 1

déposé par la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Dans l'amendement 15, remplacer les mots «sur cette base en Turquie» par les mots suivants:

«en Turquie sans un examen de sa demande sur le fond».

1. 2017 - Troisième partie de session

